

**Maison de Jeannette**

51 rue de la Garousserie - Les Granges  
17400 Saint Jean d'Angély  
06 56 71 44 74 - 05 46 32 03 20  
charente-maritime@maisons-paysannes.org  
(ouvert les mercredi après-midi).



Clocher de l'église de Prignac

**L'écho de la  
Maison de Jeannette**

Journal de la délégation 17  
N° 4 - décembre 2018

**CALENDRIER 2019**

**CHANTIER PARTICIPATIF SAINT LOUP**

**Maison de Jeannette :**

CA : 14 mars, 23 mai, 29 août, novembre.

**Sorties :**

- 03 février : AG à Gibourne.
- 28 avril :
- 30 juin :
- 13 octobre :

**Stands :**

- mai : Foire aux pions à Blanzac lès Matha.
- 22 et 23 juin : Journées du Patrimoine de Pays.
- septembre : Forum des associations à St Jean d'Y.
- 21 et 22 septembre : Journées Europ. du Patrimoine.



**JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Romegoux le 16 septembre 2018



Stand MPF 17



Bénévoles en plein travail.

**BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON**

**MAISONS PAYSANNES DE FRANCE**  
Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS  
Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69  
Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

**UNE ACTION CONCRÈTE  
POUR RESTAURER, ENTRETENIR  
ET PROTÉGER NOS MAISONS  
ET NOS PAYSAGES RURAUX**

Notre rendez-vous a lieu sur le parking de la salle des fêtes à 9h30, et c'est par l'école construite en 1884 que nous commençons notre visite.

Mme Fortin nous fait remarquer sa toiture en tuiles plates et sa position : le logement côté rue et les classes à l'arrière, côté cour de récréation.

Mme Deluchat, habitante de Prignac nous attend à l'église St Pierre es Liens, pour nous parler de son village dont le nom Pariniacum remonte à 1092.

L'église est édiée sur une construction du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle.

Les statues sont l'œuvre du sculpteur Gino Charpentier et les peintures de Colette Bon et Anne Vincent résidant à Prignac.

En 1995, une nécropole mérovingienne a été découverte dans un fief nommé : le tombeau !

En 1839 : 429 habitants étaient recensés et en 2018 : 301, mais la progression semble en cours.

De nombreux moulins fonctionnaient à la Chaume et à Montils ; la culture du millet débouchait sur la fabrication de balais. La vallée de l'Antenne était marécageuse.

La gare de Prignac - Courcerac a été mise en service en 1875. Etape entre Surgères et Cognac, la compagnie CFD a transporté des voyageurs jusqu'en 1950.

Autrefois, plus de 20 métiers existaient dans la commune.

Les carrières de sable sont toujours en activité.

La vigne est importante dans ce coin de Saintonge, appelé Pays-Bas charentais en raison de sa géologie ; où dit-on, « la terre est d'amitié ».

En sortant de l'église, nous allons dans la propriété contiguë pour voir le clocher et les modillons.

Presqu'en face de l'église, la Mairie, construite en 1911, rénovée en 1992, devenue trop petite, a été agrandie en 2015.

Tout près, le Monument aux Morts comporte le nom d'un couple, fait très rare. Arrêtés pour raison politique, le mari a été fusillé et la femme, déportée.

Nous avançons dans le bourg. Nous passons sur le pont du bief qui alimentait un moulin.

Si le lit de l'Antenne ne semble pas avoir souffert de la sécheresse estivale, le Valadin, canal de décharge de l'Antenne, est à sec. Un abreuvoir s'y trouvait autrefois et un lavoir privé est à l'abandon.

A Chabrignac, nous admirons un très beau logis du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>. Dans le muret, un évier conservé prouve l'existence d'une ancienne habitation.

Passage devant le pigeonnier de la Daguinerie, inaccessible.

Arrêt au pont de Ré où Mme Cocuau nous parle de l'Antenne. Elle s'écoule sous deux arches et le Briou, au lit surélevé, sous la 3<sup>e</sup> arche.

A partir de Prignac, elle traverse le site Natura 2000 d'où l'aménagement de passages sur les côtés pour les loutres et les visons d'Europe. On peut y rencontrer des rainettes et des rosales des Alpes.

Affluent rive droite de la Charente, elle prend sa source à Fontaine-Chalendray (son ancien nom en amont était Chalendre). Autrefois, 80 moulins la bordaient.

Arrêt sur le chemin blanc de Cognac ou « Chemin de François 1<sup>er</sup> », pour apercevoir le moulin en construction depuis 2 ans, d'un passionné, M. Pascal Desherbier, viticulteur.

Le hameau des Grandes Ecures est formé par de très belles et imposantes maisons viticoles, certaines restaurées, d'autres à l'abandon. Nous allons voir la façade d'une ancienne chapelle datant de 1670, comportant aussi deux rangées de trous pour les pigeons avec bandeau (piste d'envol!).



Belle maison à Prignac



Pont de Ré  
L'Antenne et Le Briou



Les Grandes Ecures  
Porte d'une ancienne chapelle

Pique-nique à Chevallon sous le balet de Jacqueline et Bernard qui nous accueillent pour un apéritif accompagné de 3 plateaux de délicieuses bouchées apéritives faites maison. Avant de repartir, les adhérents sont allés revoir le four, restauré en 1983 par l'équipe MPF 17.

L'après-midi, nous visitons Château-Couvert, Monsieur le Comte Du Parc, propriétaire, nous parle de son domaine, moulin à eau au temps des Romains. Le château, entouré de douves alimentées par l'Antenne, est bâti sur pilotis de bois qui doivent rester immergés. Il faut donc veiller au niveau de l'eau, problématique en période de sécheresse.

Le baron Antoine d'Authon, possesseur du château sous François 1<sup>er</sup>, fut corsaire, pirate côté arabe, assimilé (par erreur !) à Barberousse.

La famille de Leyrisse l'a possédé jusqu'à la Révolution, puis de la Laurencie (1775-1860), Maire de St Jean d'Angély, puis il fut acheté par des paysans.

Des marchands de biens l'ont ensuite vendu à Antonin Renault, qui a fait bâtir la chapelle. C'était l'arrière grand-père de M. Du Parc.



Château Couvert avec les communs et la chapelle

Nous terminons la journée avec la pluie, pour arriver à l'Ecomusée de Migron.

Accueillis par l'hôtesse, nous visionnons un film sur l'histoire du cognac, puis M. Patrick Tesson nous parle des 6 terroirs (dont la carte date de 1909) et de la dégustation de cette eau-de-vie de vin. Nous visitons ensuite la distillerie pour connaître les procédés complexes de sa fabrication.

Nous apprenons qu'un nouveau plant de vigne a été créé en 1872, après la destruction des vignes par un insecte (le phylloxéra), par greffage des plants du Pays-Bas charentais sur des plants américains (leurs racines trois fois plus grosses ne permettaient pas à l'insecte d'atteindre la sève).

Jadis, l'eau-de-vie était transportée et exportée par voie fluviale sur la Charente depuis le port de Cognac, d'où le nom donné à cet alcool réputé.

Avant de nous séparer, une dégustation de pineau nous est proposée.

Toujours sous la pluie, nous repartons chez nous, et c'est sûr, nous n'aurons nul besoin d'arroser le jardin pendant quelques jours ! Nous pourrions repenser à cette journée, riche en découvertes grâce à Mmes Cocuau, Fortin et Lozach, et MM. Hillaireau et Lozach qui ont préparé cette sortie.



L'écomusée du cognac de Migron

*Les photos sont de Régis Bernet (page 1) et Claudie Minet (pages 2 et 3).*

## POUVOIR

Je soussigné, .....

Demeurant à .....

Donne pouvoir de me représenter et de voter pour moi à l'A.G. du 03 février 2019

A.....le.....

« Bon pour pouvoir » écrit à la main et signature.

**MAISONS PAYSANNES DE FRANCE**  
**Délégation de Charente-Maritime**

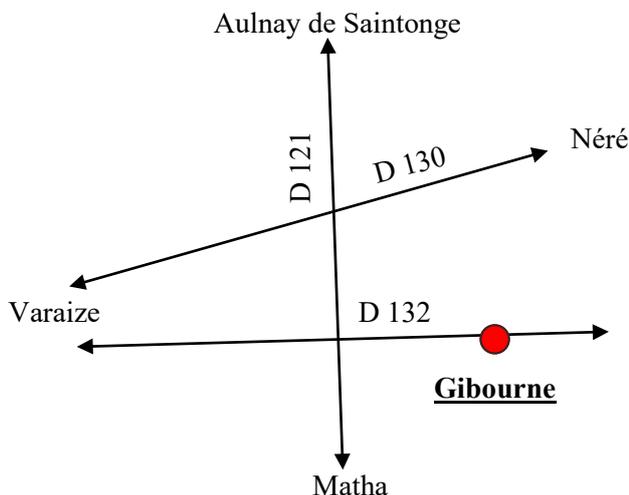
**ASSEMBLEE GENERALE**

**Convocation**

**Dimanche 03 février 2019**

**17160 GIBOURNE**

(Lat : 45.933428 - Long : -0.309851)



**09 h 30 :** Rendez-vous à la salle des fêtes de Gibourne 17160.

**ORDRE DU JOUR :**

- Lecture et approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2018.
- Rapport moral, d'activité et financier de 2018.
- Projets 2019 : calendrier, animations, activités, questions diverses.
- Rapport sur les associations régionale et nationale.
- Répartition du travail de la section.
- Renouvellement du tiers sortant des membres du CA  
(1 siège est à pourvoir, que les nouveaux candidats se fassent connaître dès que possible).

**12 h 00 :** Pot de l'amitié

**13 h 00 :** Déjeuner en commun au restaurant : Chez Julien à Matha 17160 (à côté de la salle des fêtes).  
Prix du repas : 25 euros par personne.

**15 h 00 :** Promenade dans le village de Bagnizeau.

Renouvellement : Ne pas oublier de renouveler votre adhésion 2019, si ce n'est déjà fait.

**Venez nombreux** . Veuillez remplir le verso du bulletin ci-dessous si vous ne pouvez pas assister à l'AG, et faites-nous connaître vos remarques, vos idées, vos suggestions.

**Faites connaître l'association, venez avec un nouvel adhérent.**

La Présidente  
Nathalie Lambert

---

**BULLETIN-RÉPONSE**

Mme, Melle, M..... Tél :.....  
Demeurant à ..... Courriel.....  
- Quels sont vos besoins personnels, stages, conseils ?.....  
.....  
- Assistera à l' A.G. du 03 février 2019                      OUI                      NON  
- Participera au repas en commun                      OUI                      NON

Ci-joint un chèque de : 25.00 € X                      =                      € libellé à l'ordre de M.P.F. 17, à envoyer à :  
Pierrette Meunier - 30 rue des Sèpes - Villeneuve - 17400 Mazeray. Tél : 05 46 59 17 20  
Tél : 06 56 71 44 74 - Courriel : charente-maritime@maisons-paysannes.org

**Réponse impérative avant le 27 janvier 2019.**